

Indignation populaire face à une autre fermeture de résidence privée pour aînés (RPA)

Le 20 avril 2021 — Plusieurs résidents, leurs proches et citoyens de la région s'indignent devant la fermeture d'une autre résidence pour aînés (RPA), l'Aube nouvelle de Saint-Victor, quelques semaines après la fermeture d'une autre résidence, dont certains occupants avaient été relogés à l'Aube nouvelle.

En effet, après la fermeture de la résidence Saint-Éphrem inc., plus d'une vingtaine de résidents ont dû être relocalisés vers des résidences voisines, parfois en secteur urbain, et ce, en moins de trois jours. Le Manoir de l'Amitié de St-Gédéon avaient également annoncé sa fermeture, mais avec un préavis plus raisonnable pour ses résidents. L'Association coopérative d'économie familiale Appalaches-Beauce-Etchemins (ACEF-ABE) rappelle qu'il s'agit de la 3^e fermeture de RPA en quelques semaines seulement.

Dans le cas de la résidence l'Aube nouvelle, bien que chaque résident sera pris en charge et relocalisé par le CISSS d'ici le 30 avril, il n'en demeure pas moins que ces aînés sont obligés de vivre un déménagement et seront déracinés de leur milieu. Rappelons que certains résidents forcés de déménager à la suite de la fermeture de la résidence Saint-Éphrem avaient été relocalisés à l'Aube Nouvelle, donc il s'agit d'un deuxième déménagement que l'on leur impose, et ce, en pleine pandémie. Cette réalité cause évidemment énormément de frustrations auprès des premiers concernés, soit les résidents et leurs proches faisant face à une deuxième relocalisation.

Depuis 2008, plus de la moitié des petites RPA de la province, comptant moins de neuf unités, ont fermé leurs portes. Pourtant, dans son budget de mars dernier, le gouvernement Legault a annoncé un programme d'aide de mise aux normes de certaines RPA. Le seul type de RPA qui soit en croissance depuis 2008 est celui composé de 100 unités et plus. Notre région ne fait pas exception, elles prolifèrent dans le paysage urbain de plusieurs municipalités, notamment à Thetford Mines, Sainte-Marie et Saint-Georges. Pour une petite municipalité, la disparition d'une RPA se traduit par le déracinement des aînés, obligés de s'exiler vers les centres et des pertes d'emplois.

Au Québec, sept RPA sur huit sont des résidences privées à but lucratif. Malgré que les publicités autour de ces dernières qui donnent l'illusion qu'elles sont de bons milieux de vie pour les aînés leur assurant confort, bien-être et sécurité, ils ne sont jamais à l'abri d'une fermeture soudaine. Malheureusement, ces grandes résidences appartiennent souvent à des groupes privés multimillionnaires (COGIR, le groupe Maurice, Chartwell, Résidence Soleil et le Réseau Sélection), focalisant d'abord sur leurs intérêts économiques.

Cette situation déstabilisante est l'une des raisons pour laquelle l'ACEF-ABE a mis sur pied le programme *Vieillir chez soi ou déménager?*, pour bien informer nos aînés et leurs familles sur leurs options avant de prendre cette décision importante. Dans bien des cas, vieillir chez soi demeure la meilleure solution lorsque l'on connaît ses droits, les programmes et subventions disponibles pour adapter sa demeure, l'aide à domicile, ou encore l'accès aux services publics, privés et communautaires.

Le programme *Vieillir chez soi ou déménager ?* sera offert à l'automne 2021 dans les MRC de Beauce-Sartigan, Robert-Cliche, Nouvelle-Beauce, Les Etchemins et les Appalaches. Les gens qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur la liste de rappel afin d'être informé des dates et conditions en contactant l'ACEF-ABE au 1-888-338-4755 ou en écrivant à vieillirchezsoi@acef-abe.org.

Cliquez ici pour plus d'information sur le programme [*Vieillir chez soi ou déménager ?*](#)

— 30 —

Créée en 1967, l'ACEF - Appalaches-Beauce-Etchemins est une association à but non lucratif vouée à la défense et à la promotion des droits des consommateurs, des locataires et des personnes assistées sociales. En 2019-2020, c'est environ 800 personnes qui ont été accompagnées et suivies en consultations budgétaires individuelles. Avec ses sept points de service, elle couvre les territoires des Appalaches, de la Beauce et des Etchemins.

Pour plus d'information



418 338-4755

info@acef-abe.org